

Initiation à l'art du conte 2022

animé par François Vermel

Un conteur est en vous... Donnez-lui la parole !

Depuis des millions d'années, le conte est porteur de la parole profonde des hommes. Il vient explorer cette part mystérieuse de l'humain qui échappe à la rationalité des sciences, il donne des clés pour vivre ensemble, des clés pour se rencontrer, pour se connaître.

Conter est un art, comme tous les arts, l'art de dire des contes a ses règles, ses techniques, son éthique. La maîtrise de ces savoirs garantit la liberté créatrice de l'artiste.

Le stage d'initiation propose une formation pratique pour découvrir l'art du conte.

Public concerné :

La formation s'adresse à toute personne souhaitant s'initier à l'art du conte à titre privé ou professionnel (bibliothécaires, enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) ainsi qu'aux artistes d'autres disciplines qui souhaitent découvrir le conte.

Objectifs :

- Explorer les outils de base pour retenir un conte et le partager en public.
- Commencer d'écouter le conteur qui est en soi, pour lui donner la parole.
- Découvrir les enjeux sociaux et personnels des contes, ce qu'ils disent, leur rôle social.
- Explorer le rôle de l'imaginaire dans notre relation au monde et aux autres

Contenu :

- Le conte, qu'est-ce que c'est ? Les différents types de récits, leurs fonctions sociales, leurs valeurs symboliques...
- Retenir une histoire : La structure du conte, la construction d'une trame. Les images mentales, les sensations, les émotions
- Raconter une histoire : L'interprétation et la personnalisation des contes. Le corps, la voix, les gestes.

Attestation de stage :

Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Certification :



Dahu téméraire est un organisme de formation répertorié sous le n° 73 31 06886 31

Il est référencé dans DATADOCK

Il est certifié Qualiopi pour les actions de formation par Qualitia sous le n° 2000085.1



Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue

Organisation :

Dates : Du lundi 04 au vendredi 8 juillet 2022

Lieu de stage : En Azemar, route de St Avit, 81110 Dourgne

Nombre de places : 8

Horaire : 9h à 12h30 et 14h à 17h30.

Durée totale : 35,00 heures – 5 journées de 7,00 heures.

Tarif formation professionnelle : 840,00 € Avec prise en charge AFDAS ou autre, caution : 252,00 €

Tarif individuel réduit : 470,00 € (vous payez vous-même la formation), arrhes : 140,00 €.

Pédagogie :

Les différents aspects de l'art du conte sont abordés au travers d'exposés théoriques et d'exercices pratiques et progressifs.

Certains exercices sont collectifs (échauffement, éloquence, écoute...) d'autres seront individuels (imaginer, improviser, raconter...).

À tout moment le respect de la personnalité du conteur est au cœur du travail. Il s'agit, pour chacun, de trouver sa propre voie sur les chemins de l'imaginaire.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est communiqué aux stagiaires avant l'entrée en formation. Chaque stagiaire s'engage à s'y conformer.

Conditions financières

La cotisation à l'association Dahu téméraire, 10 €, est obligatoire.

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Lors de l'inscription nous vous demandons un chèque de caution de 252,00 €. Ce chèque n'est pas encaissé.

- **Si vous obtenez la prise en charge totale** de la formation, vous n'avez rien à payer. Le chèque de caution, n'est pas encaissé, il vous est rendu en fin de formation.
- **En cas de prise en charge partielle** le complément à votre charge sera calculé, en proportion, au tarif individuel, Nous vous indiquons le montant restant à votre charge, vous êtes libre d'accepter ou de renoncer à la formation. En cas de renoncement la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer. Le paiement du complément à votre charge au tarif réduit individuel se fait au début de la formation.
- **En cas de refus de prise en charge**, vous pouvez bénéficier du tarif réduit individuel ou vous pouvez annuler votre inscription à la formation sur présentation de l'avis de refus, dans ce dernier cas la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** votre chèque de caution n'est pas encaissé, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

- **Vous payez intégralement la formation** soit 470,00 €.
- Lors de l'inscription nous vous **réglez les arrhes**, 140,00 €, et la cotisation à l'association, 10 €.
- **Le solde** est réglé le premier jour de la formation.
- **En cas d'annulation de la formation** avant son terme du fait de l'association Dahu téméraire, les sommes versées, arrhes comprises et déduction faites du prix des heures de formation effectivement dispensées vous seront remboursées.

- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** le montant des heures non effectuées, arrhes déduites, vous est remboursé.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue**, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.

Modalités d'inscription :

Inscrivez-vous en ligne sur la plateforme [Helloasso](#), puis :

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Envoyez-nous

- Une lettre nous disant pourquoi vous souhaitez faire ce stage.
- Votre CV.
- Un chèque de caution de 252,00 € (le chèque n'est pas encaissé).
- Le cas échéant, le formulaire de demande de prise en charge à compléter par nos soins.

Nous vous enverrons un dossier de demande de prise en charge.

Votre inscription est définitive quand nous recevons l'accord de prise en charge.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Envoyez-nous

- Une lettre nous disant pourquoi vous souhaitez faire ce stage.
- Votre CV.

Une fois votre inscription enregistrée, nous vous enverrons la confirmation de votre inscription, le contrat de formation et les détails pratiques pour venir au stage.

S'il vous est impossible de vous inscrire en ligne contactez-nous : formation@dahutemeraire ou 07 81 04 15 06

Formateur :



Conteur professionnel depuis plus de 20 ans, François Vermel présente ses spectacles partout en France, en Suisse, en Belgique. Il anime régulièrement des stages et formations à l'art de conter. Il est également formateur pour des élèves éducateurs en Haute-Garonne et dans l'Aude, pour des bibliothécaires (BDP Tarn, BDP Gers, CNFPT...), pour des enseignants (DRAF Midi-Pyrénées...).

Hébergement et repas

Il est possible d'être hébergé et de prendre vos repas sur place à des prix compétitifs, les formateurs prennent le repas de midi sur place.

Pour connaître les tarifs et réserver contacter directement le lieu de stage :

« En AZEMAR » – 81110 DOURGNE

Lionel Bérard - Tel : 05 63 50 12 97 – 07 81 637 635

Mél : contact@azemar-gites.com - Web : www.azemar-gites.com

Réservez votre hébergement le plus tôt possible !

Association Dahu téméraire

Créée en 2000, Dahu téméraire travaille à la promotion du conte et des conteurs. Elle propose des spectacles, des formations professionnelles et l'Agenda Régional du Conte : [agenda.conteurs.org](http://agenda conteurs.org)

Contact : mél formation@dahutemeraire - Tél : 07 81 04 15 06